

Journée technique Dispositifs de Retenue Routiers

Exemples d'application sur ouvrages neufs et existants

Pierre Barras Jean-Louis Boucher CETE-SO

Saint-Médard-en-Jalles 4 décembre 2013





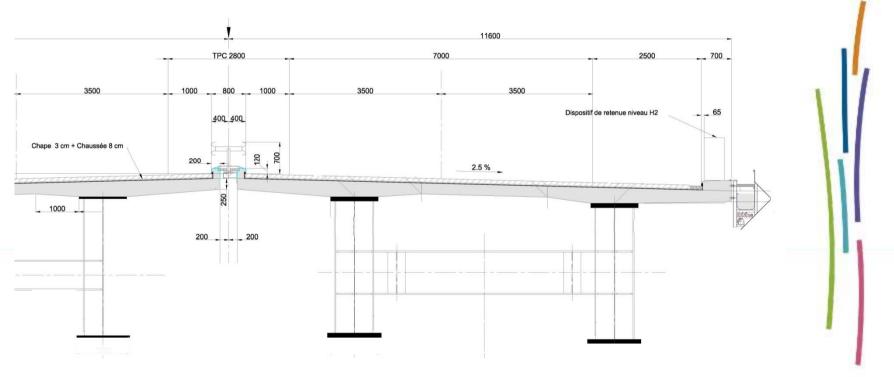
Ouvrage neuf évolution entre APOA et POA

APOA mars 2012

A ce stade des études le profil en travers comprenait deux chaussée de 7m , une BAU de 2,5m et un TPC de 2,8m.

Il avait été retenu:

- En TPC la glissière double DE2 en continuité du dispositif en section courante.
- En rive l'indication du niveau de sécurité (H2) avec l'hypothèse d'une longrine de 0,7m







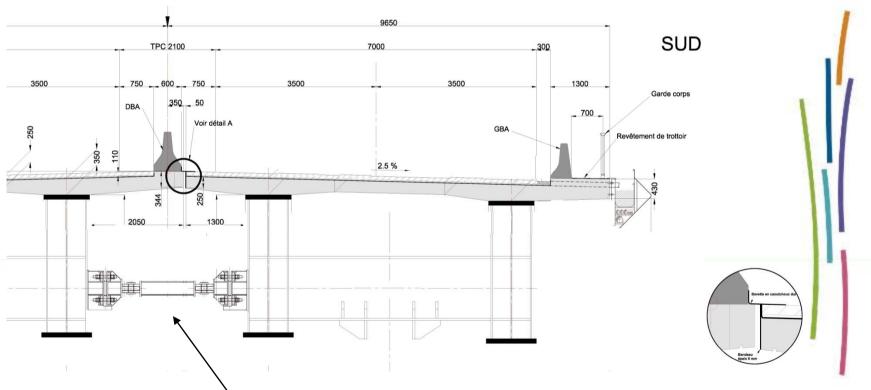


Projet juillet 2013

Au projet le profil en travers a été réduit en supprimant la BAU et adoptant un TPC de 2,1m.

Afin de disposer d'un niveau de sécurité suffisante pour les usagers et l'exploitant et de s'affranchir des contraintes du marquage CE, il a été retenu des ouvrages (GBA et DBA) avec:

- En rive un trottoir de service derrière la GBA et équipée d'un garde-corps
- Au centre des encorbellements dissymétriques avec la DBA sur un tablier et un vide résiduel de 5cm traité anti-écoulement.



Le site se situant en zonè d'aléa sismique modéré il a été nécessaire de prévoir un butonnage sur appuis entre les tabliers afin d'éviter le choc d'un tablier sur l'autre.







Ouvrage existant Dépose et repose d'un dispositif de retenue







Ouvrage Existant Dépose et repose d'un dispositif de retenue

- Pas de dégradation des éléments métalliques de la BN4
- Dégradation du béton des contre-corniches et des plots d'ancrage des BN4 due aux sels de déverglaçage
- L'intégrité des ancrages est affectée
- nécessité de déposer les BN4 pour pouvoir reconstituer les bétons dégradés.
 - Dans le cadre de la nouvelle réglementation il est possible de reposer les dispositifs d'origine.
 - Si ces dispositifs avaient été partiellement ou totalement endommagés, il aurait été possible de les remplacer par des éléments identiques neufs.
 - Un élément de lisse endommagé a été remplacé par un élément neuf



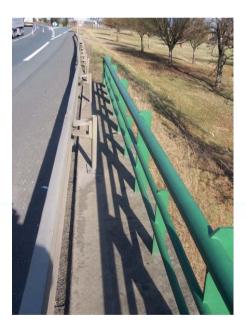




Exemple PIPO

Suite à des accidents de poids lourds à répétition, le maître d'ouvrage, considérant la zone accidentogène, décide de porter le niveau de retenue de N à H2







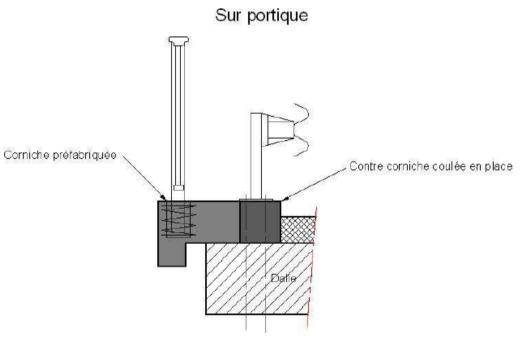
2 voies de 3,50 m + BAU + garde-corps de série I

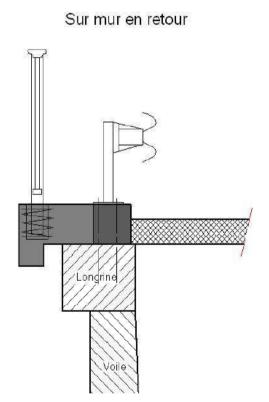






Profil en travers initial





- Contrainte de l'étude
 - Conserver la largeur roulable en particulier conserver la largeur de la BAU de 2,60 m pour des questions d'exploitation.







- Réparation à l'identique (pour mémoire)
- Solution GBA
 - GBA ne peut pas être en rive, y.c. avec rehausse de type main courante de GC.
 - GBA au droit de murs de soutènement à au moins 0,75 m du mur
 - GBA n'assure pas la fonction garde-corps

Solution = GBA + GC

Solution impossible ici pour maintien de la largeur de la BAU

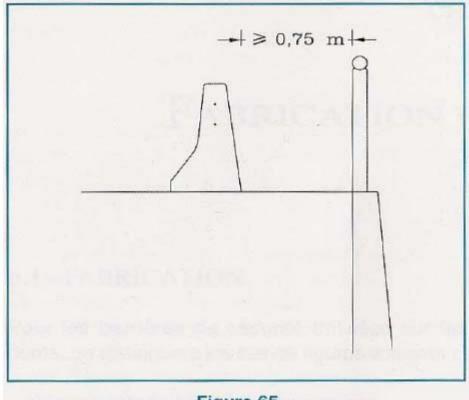


Figure 65
Implantation d'une GBA sur mur type B

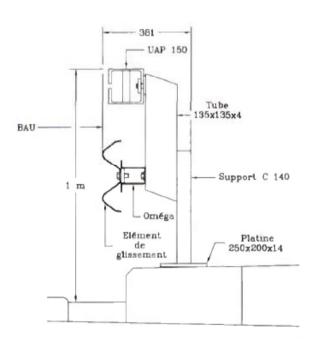


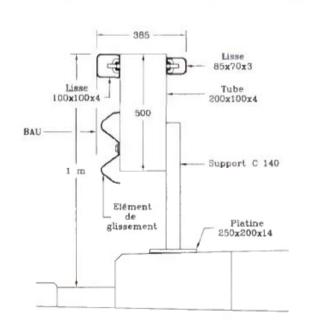


Cette solution de type GBA est possible dans le cadre de la nouvelle réglementation

Ouvrage Existant Changement de niveau de retenue Dalle BA

- Solution de barrière métallique sur longrine non ancrée
 - Dispositifs disposés sur un longrine non ancrée
 - N'est pas un dispositif de rive
 - Doit être associé à un passage de service de 0,75 m et GC.









Echelle: 1/20

Solution de barrière métallique sur longrine non ancrée

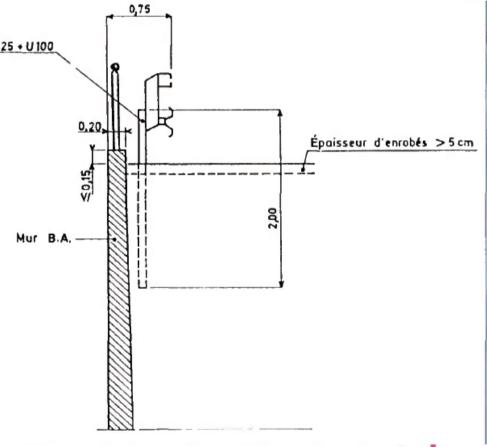
Au droit des murs

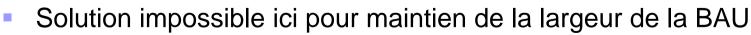
à au moins 0,75 m du mur

 Prolongement de la longrine non ancrée sur le remblai

 Poteaux fichés dans le remblai directement ou par renfort béton

Attention aux dalles de transition







 0.20×0.20

Support lg 2,00

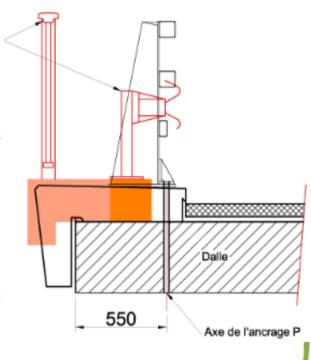


Cette solution de barrière métallique sur longrine non ancrée est pour l'instant impossible dans le cadre de la nouvelle réglementation qui impose des produits marqués CE (absence de produits).



Solution BN4

- Au niveau de la dalle : Ancrage P
 - Serrage de longrine par précontrainte par barres courtes
 - Système complet (béton, profilé métallique, barre de précontrainte) décrit dans guide GC spécifique BN4, dimensionné pour efforts de l'ancrage de BN4.
 - Dispositif de rive à encombrement réduit (0,50 m minimum)
 - Nécessite d'examiner la nécessité du renforcement probable de la dalle (scellement d'armatures transversales supérieures)





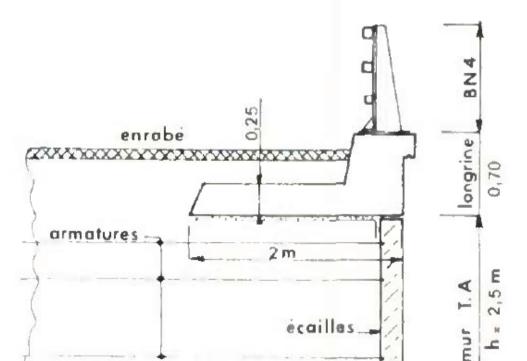
Cette solution permet le maintien de la largeur de la BAU

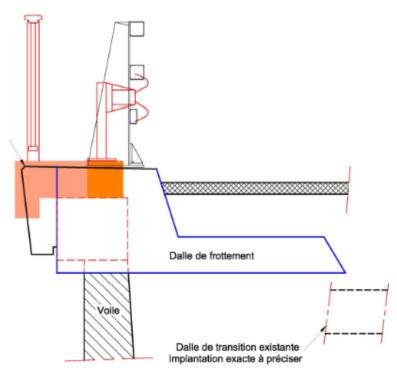
Cette solution « Ancrages P » est-elle possible dans le cadre de la nouvelle réglementation ?





- Solution BN4
 - Au niveau des murs
 - Les barres de précontrainte sont traversantes et ne peuvent être scellées dans le béton des murs
 - La mise en œuvre de BN4 sur culées passe par la réalisation de dalles de frottement. Leur implantation nécessite l'écrêtement des murs en retour, qui n'est possible que si les murs sont indépendants et donc non suspendus









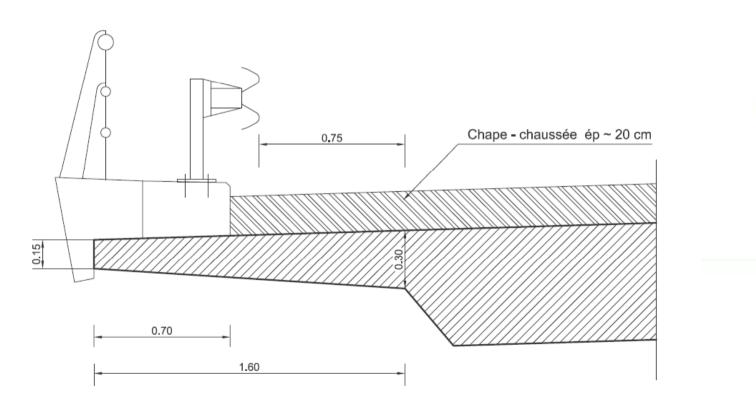
- Solution BN4
 - Au niveau des murs
 - La solution de construire des murs en aile devant les murs en retour permet d'implanter un GBA dans le prolongement des BN4
- Solution retenue pour cet ouvrage





Ouvrage Existant Changement de niveau de retenue Dalle BA

Exemple sur pont dalle

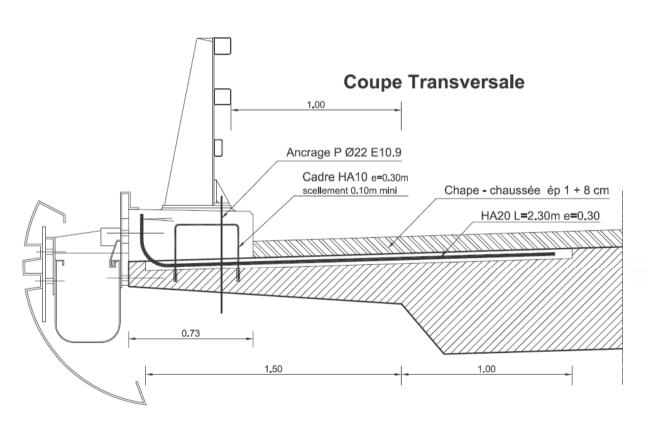






Ouvrage Existant Changement de niveau de retenue Dalle BA

Exemple sur pont dalle



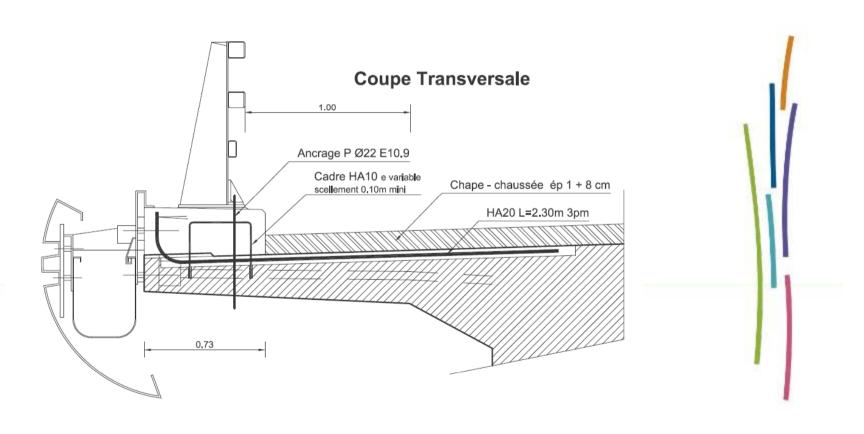






Ouvrage Existant Changement de niveau de retenue Dalle BA

Exemple sur pont dalle





Etat projeté dalle avec précontrainte transversale



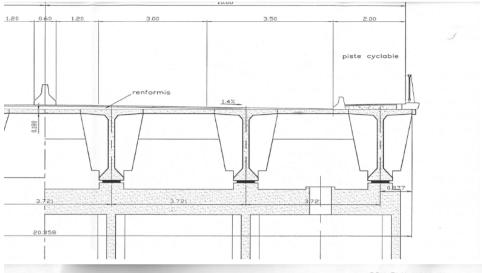
- Récaptitulatif
 - Les solutions avec ouvrages (dispositifs béton) sont applicables
 - Les solutions sur longrines non ancrées avec produits (dispositifs métalliques) sont transposables à condition d'utiliser un dispositif marqué CE
 - La solution avec produits ancrés à la structure (de type BN4 et ancrage P) peut-elle être mise en œuvre dans le cadre de la nouvelle réglementation ?



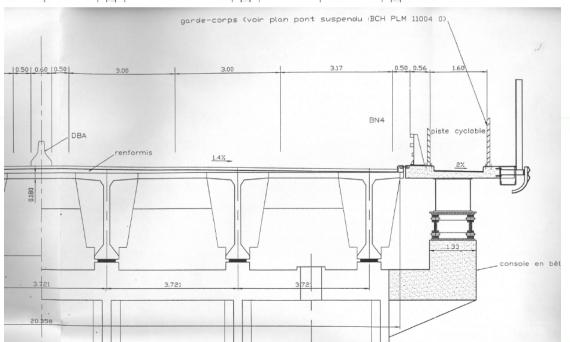


Ouvrage Existant Changement de niveau de retenue

Structure accolée



Solution possible avec dispositif à la marque CE







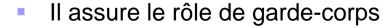


Problème posé















- Intervention sur le parapet
 - Réparation classique de maçonnerie
 - Améliorer la fonction garde-corps
 - Hparapet > 0,95 m Largeur/3
 - Le cas échéant : rehausse en maçonnerie ou par lisse
 - Attention à l'aspect esthétique : ABF ?







- La mise en œuvre d'un niveau de retenue de véhicules a été décidé
 - Tout dispositif de retenue doit être fixé dans une structure en béton par laquelle il transmet les efforts dus au choc à la structure de l'ouvrage → suppression du parapet
 - Les solutions habituelles sont :
 - Dalle de rive (encorbellement et contrepoids)
 - Dalle générale
 - Structure accolée
 - On est amené généralement à élargir l'ouvrage

→ Guide d'élargissement des periodes p

→ Guide STRRES FABEM 6.3

Réparation et Renforcement des Maçonneries

Réparations et Structuraux



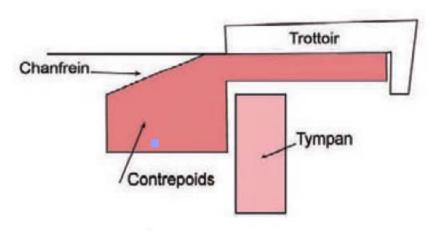








Encorbellement avec contrepoids



Plutôt adapté à un trottoir+GC



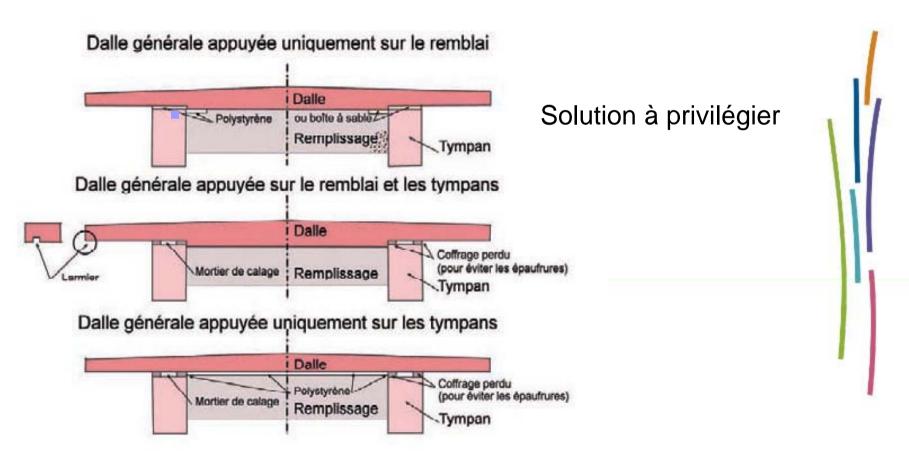
Extrait du FABEM 6.3







Dalle générale





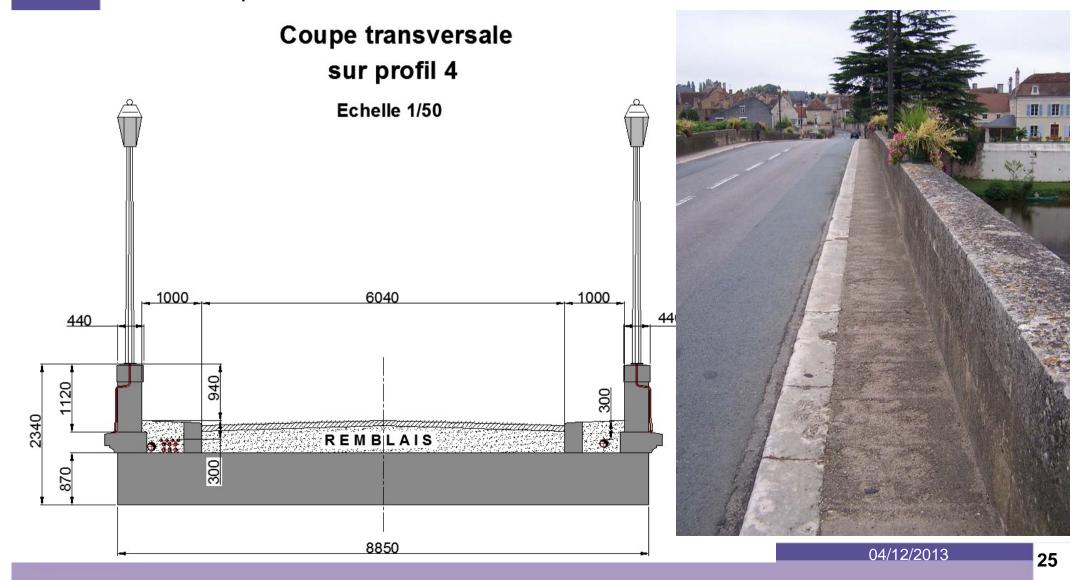
Extrait du FABEM 6.3





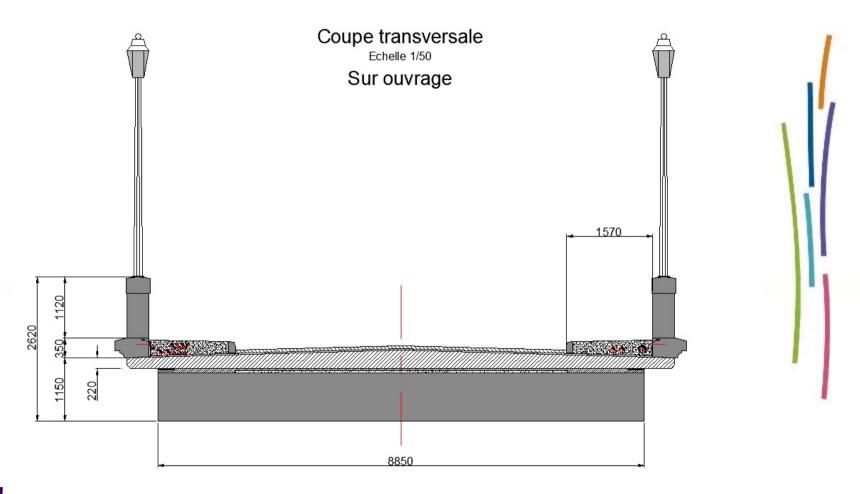
Cas des ponts en maçonnerie

Exemple





Cas des ponts en maçonnerie

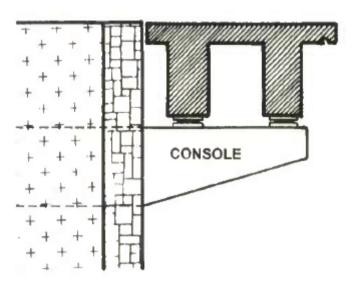


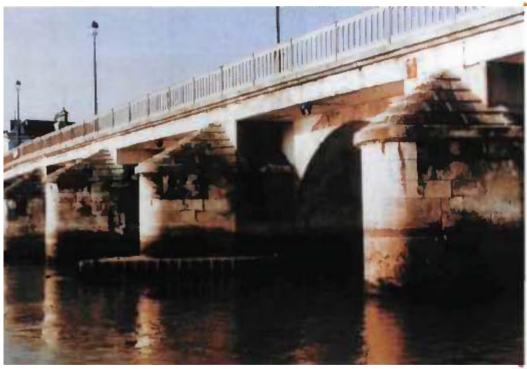




Cas des ponts en maçonnerie

- Elargissement par structures accolées (extraits du guides)
 - Poutres latérales reposant sur les appuis











Merci de votre attention



